Zeitschrift: Monuments vaudois. Hors-série

Herausgeber: Association Edimento - pour le patrimoine

Band: 2 (2021)

Artikel: Piscis Aqua : exposition de la molasse à l'eau : altérations et

propositions: introduction

Autor: Golay-Fleurdelys, Yves

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1053472

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Introduction

Yves Golay-Fleurdelys

Président de la Commission technique de la cathédrale

En juin 2012, la Commission technique de la cathédrale avait organisé un colloque pluridisciplinaire intitulé Déontologie de la pierre – Stratégies d'intervention pour la cathédrale de Lausanne, premier hors-série dans la revue Monuments vaudois.

Ce colloque avait pour objectif de poser un cadre pour les prochaines étapes de conservation-restauration, faisant suite à une polémique lancée par des pétitionnaires après la découverte des travaux réalisés sur les arcs-boutants de la nef.

Les autorités politiques ont pris un certain nombre de décisions qui ont déterminé un cadre institutionnel, dont les éléments probants sont les suivants:

- charte de 2009 du Conseil d'État pour la conservation et la restauration, fixant des règles déontologiques inspirées de la Charte de Venise;
- octroi de crédits par le Grand Conseil:
 - restauration des toitures, 3.04 millions en 2012
 - 1^{re} étape de restauration, 10.1 millions en octobre 2019

Ainsi, le financement devant favoriser une maintenance continue a été obtenu 7 ans après le colloque. Une 2° étape de restauration à 10.3 millions est planifiée pour 2024, pour permettre la fin du cycle de restauration démarré dans les années 1970.

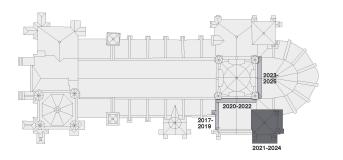
Les conclusions du colloque ont permis de poser une nouvelle stratégie, induisant un profond changement de paradigme et tendant à distinguer:

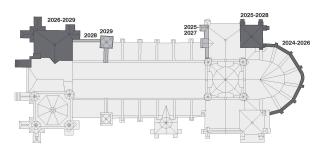
un cycle vertical (fig. 1), pour terminer les restaurations des secteurs localisés du monument (tour du transept sud et nord, chœur et tour inachevée);

un cycle horizontal, pour initier des chantiers thématiques assurant une maintenance continue (toitures, infrastructures techniques, incluant l'éclairage, aménagement intérieur, nouveaux bancs, suppression du ruissellement de l'eau sur les façades en molasse – objet du présent colloque).

Le colloque avait également défini d'autres démarches, telles que:

- une stratégie de communication, de transparence et d'ouverture, ayant conduit à réaliser un logo, un site internet, des colloques, et à participer aux Journées du patrimoine pour décloisonner et éviter les polémiques;
- une collaboration avec la Berner Münster-Stiftung dans le but d'un partage d'expérience, qui leur a permis de réaliser un essai de conservation-restauration sur la tour inachevée en 2013, afin de suivre le vieillissement avant la restauration planifiée entre 2026 et 2029;
- la mise en place d'un monitoring avec de nouveaux outils (relevé complet et grand audit sur les pathologies; objet du présent colloque par Archéotech SA);
- une collaboration avec les hautes écoles :
 - UNIL: L'histoire monumentale des restaurations du XIII^e au XX^e siècle, enseignement à la chaire Architecture et patrimoine.
 - EPFZ: La molasse et l'eau. Pathologie de la pierre (objet du présent colloque);
- une carrière de molasse: abandonné pour des raisons économiques, ce projet concernant surtout l'économie privée.





1 Fin du cycle de restauration, 1^{re} et 2^e étapes.

OBJECTIFS DU COLLOQUE DE 2021

La Commission technique avait souhaité que ce colloque se déroule sur deux jours, accompagné d'une visite du monument et d'une conférence inaugurale. En raison de la pandémie, ce colloque s'est limité à une journée d'échanges et d'expériences, afin d'aborder et de traiter les thèmes suivants:

- remédier aux altérations de la molasse dues au ruissellement de l'eau de pluie;
- chercher des solutions innovantes, admettant la possibilité de faire de modifications mineures sur les corniches et renvois inefficaces;
- agir avec douceur et légèreté pour limiter les altérations majeures, sans être exhaustif;
- prioriser les défauts à forte occurrence, pour réaliser à tout prix les situations les plus nombreuses;
- retarder les cycles de restauration, selon les conclusions du colloque de 2012.

Le contexte actuel de la cathédrale de Lausanne est une obsolescence marquée et évidente des façades, ce qui a permis d'obtenir les accords des politiques en regard des moyens financiers accordés en 2019.

Forte du constat de l'inadéquation et du dysfonctionnement des larmiers, la Commission technique se permet d'affirmer une volonté d'intervenir avec le soutien des experts du patrimoine en proposant deux types de solutions: correction par adaptation de la stéréotomie ou par l'ajout de ferblanteries. Les propositions des mandataires ont été validées par la Commission technique, jugeant que l'effort de correction est ciblé au regard des défauts majeurs des larmiers en molasse.

La problématique de la suppression du ruissellement de l'eau sur les façades en molasse a nécessité les études suivantes:

- la mise en place du monitoring avec un relevé complet des façades par photogrammétrie et par scanner par Archéotech SA;
- l'exposition à l'eau de la molasse par l'EPFZ;
- l'inventaire des larmiers et pathologies par les architectes Amsler Dom.

Pour se conforter dans l'idée d'intervenir ainsi, une mise en discussion a été jugée indispensable, d'où la nécessité de ce colloque. La discussion devra répondre aux questions suivantes:

- l'effort de correction est-il adapté?
- l'impact des corrections sur la pierre est-il acceptable, sans réversibilité?
- la ferblanterie est-elle adaptée à la conduite de l'eau?
- les mesures de protection des façades contre le ruissellement sont-elles économiquement acceptables en regard des frais futurs de maintenance?